

ONG je m'engage !

Maintenant que vous avez tout le temps, pourquoi ne pas le consacrer à une association humanitaire comme une ONG ?

Qui dit retraite, dit temps libre. Vous voilà disponible à temps plein. Pour vous occuper de vos petits-enfants, jardiner, voyager. Durant toutes ces années de travail, vous n'aviez pas la tête à autre chose qu'à gagner votre vie. Vous auriez bien aimé avoir du temps pour vous consacrer à une autre occupation, comme cette idée qui vous taraude depuis longtemps, l'engagement dans une ONG (organisation non gouvernementale).

Un investissement qui rapporte

S'engager dans une organisation non gouvernementale demande, comme tout engagement, quelques sacrifices mais favorise un enrichissement personnel sur le plan humain. Cette action, dont son champ s'inscrit dans l'entraide, permet une fois l'âge de la retraite atteint de garder une relation et une activité sociale.

L'embaras du choix

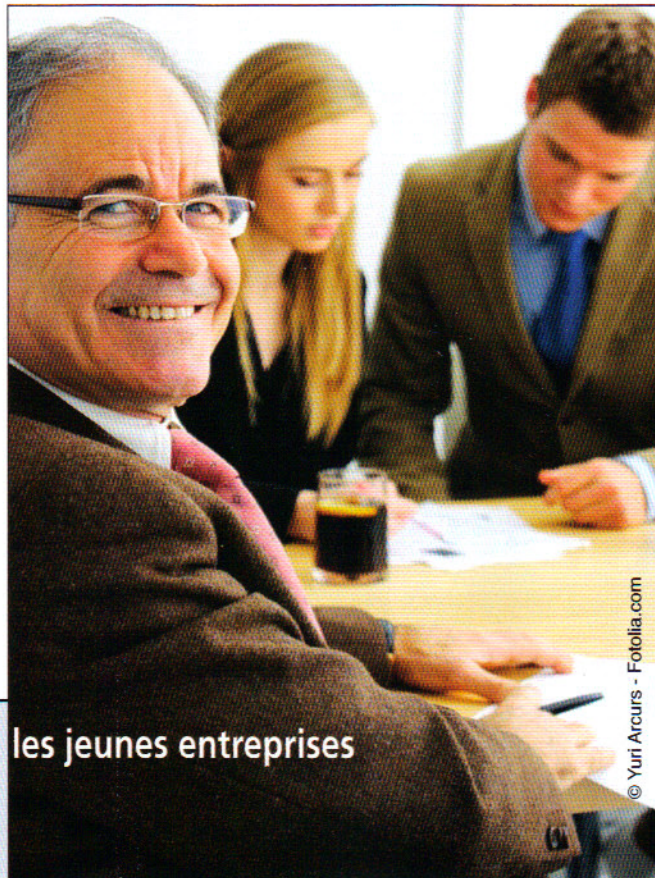
Il existe une multitude d'ONG. Selon vos aspirations, vous pouvez rejoindre une ONG luttant pour les Droits de l'Homme (Amnesty International, ATD Quart-Monde), contre la faim (Action contre la Faim), pour la préservation de la nature (WWF), ou encore intégrer une autre ONG caritative comme Médecins sans Frontières.

Profitez-en pour voyager !

C'est peut-être aussi l'occasion de partir à l'étranger. Et ainsi joindre l'utile à l'agréable. Dans ce cadre, vous pouvez intégrer l'opération « France Volontaires ». Une initiative gouvernementale qui a pour but d'augmenter le nombre de volontaires internationaux dans les associations humanitaires. L'une des ambitions affichées de ce dispositif est de faire participer largement les associations travaillant avec les seniors. Ainsi, une quarantaine d'associations ont déjà signé une charte d'engagements avec le ministère des Affaires étrangères.

Vous pouvez aussi rejoindre AGIR (Association générale des intervenants retraités). Cette ONG regroupe près de 4000 seniors bénévoles qui organise 500 missions de coopération par an. Elle intervient en France dans l'insertion sociale et économique, l'aide à l'emploi, l'aide aux personnes âgées ou encore dans la lutte contre l'illettrisme. Ses actions dans le monde se concentrent sur l'enseignement, la formation professionnelle et des soutiens à des projets santé.

www.agirabcd.org
www.france-volontaires.org



© Yuri Arcurs - Fotolia.com

Quand les seniors aident les jeunes entreprises

Les seniors n'hésitent pas à investir temps et argent dans l'apport aux jeunes entreprises. L'allongement de l'espérance de vie conjugué au nombre croissant de retraités fait de ces derniers un enjeu économique essentiel. L'aide intergénérationnelle profite aussi aux jeunes entrepreneurs. Dans la période 2000-2050, le nombre de retraités aura augmenté d'environ 90% et le nombre d'actifs aura diminué de 10%. Partant de ce constat, l'aide intergénérationnelle est plus que jamais d'une actualité brûlante.

D'autre part, d'autres données confirment cette nécessité. Comme l'allongement de la durée de vie. En France, l'espérance de vie est en moyenne de 81 ans. Un allongement qui n'est pas forcément synonyme de retrait d'une vie active. Selon une grande enquête réalisée en 2007 par HSBC et l'Oxford Institute of Ageing, 58% des Français de 70-79 ans se disent encore en bonne ou très bonne forme.

Transmission du savoir-faire

Aujourd'hui, un retraité sur deux est membre d'une association. Et nombre d'entre eux n'hésitent pas à s'engager dans des actions à portées so-

ciales et économiques, comme l'aide apportée à de jeunes entreprises. La volonté première de ces seniors est la transmission de leur savoir-faire. Ils intègrent ainsi des associations telles que l'ECTI (Echanges et Consultations Techniques Internationaux), l'EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) ou encore AgirAbcd. Des structures qui regroupent des chefs d'entreprises, cadres ou ingénieurs à la retraite. Ces anciens actifs viennent apporter soutien, conseils, solidarité à de jeunes actifs. Ils les font profiter d'une expérience non négligeable afin d'aider au démarrage compétitif de projets.

Une aide qui représente 7 milliards d'euros par an

Associés au travail des bénévoles, qui sont 12 millions à participer de près ou de loin à la vie associative, le travail des seniors représente, toujours selon l'enquête d'HSBC et d'Oxford Institute of Ageing, un montant supérieur à 7 milliards d'euros par an. Un soutien donc financier indispensable à la bonne marche économique du pays. Mais un soutien qui pourrait bien s'affaiblir au vu des dernières réformes du système des retraites dont les effets, tel le désengagement des jeunes retraités, commencent déjà à peser.